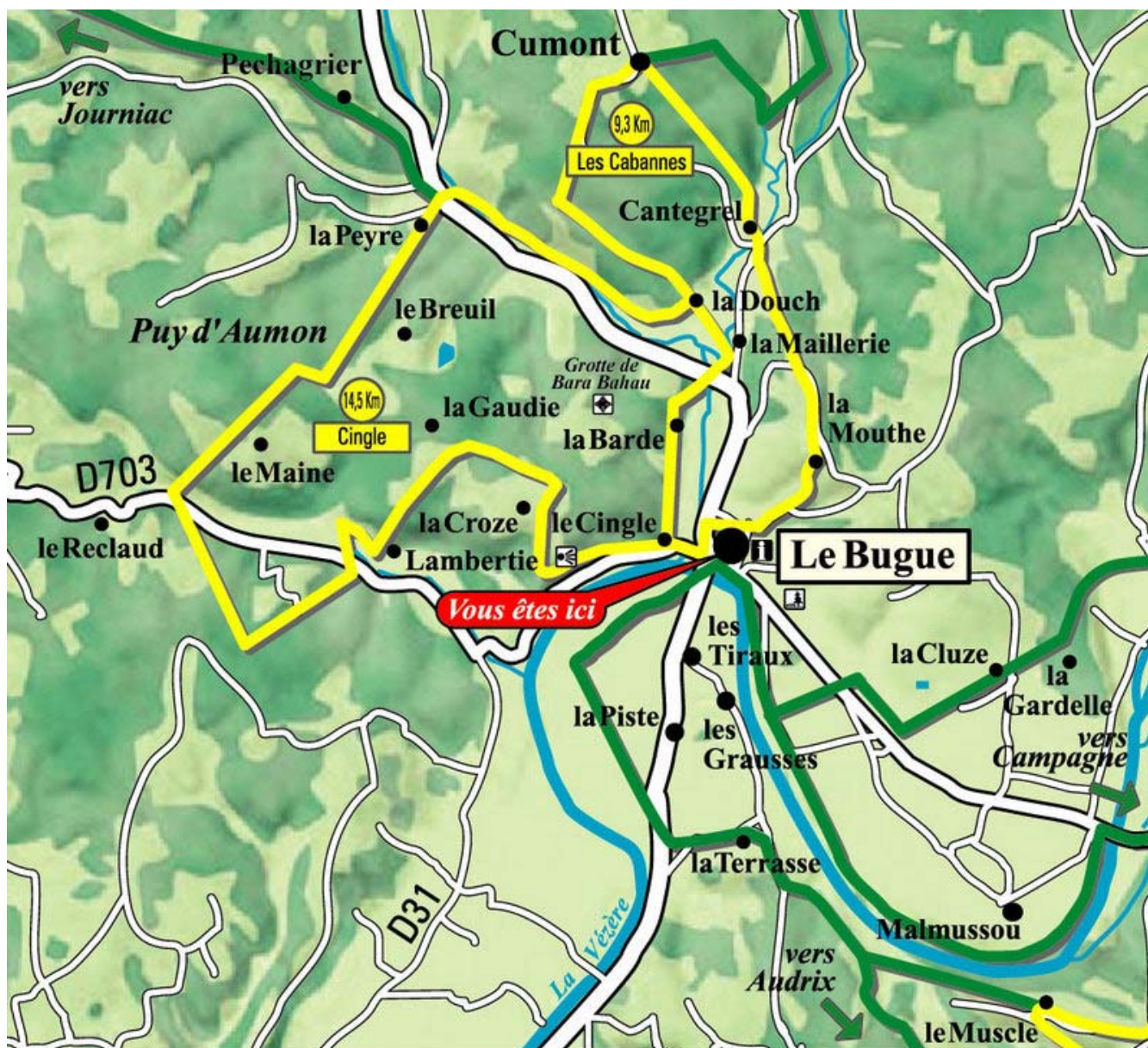


Randonnée au Bugue



Le panneau d'information randonnée du Bugue est situé face à l'office de tourisme (porte de la Vézère) : point de départ des deux boucles.

Boucle du Cingle (11 km) – De l'office du tourisme partir en direction de Limeuil, quitter la route à 250 m sur la droite vers le lieu-dit la Croze.
Vue panoramique du Puy d'Aumon

Boucle des cabanes (9.3 km) – Face à l'office du tourisme, emprunter la rue de la Boétie et après la poste remonter vers l'église.
Cet itinéraire offre une vue panoramique sur le village du Bugue depuis le château d'eau de Cumont.

Le panneau d'appel : dans chaque village un panneau d'appel affichant la cartographie générale du secteur.

Le panneau directionnel : à proximité immédiate du panneau d'appel, une flèche directionnelle en bois vous indique le sens du circuit, sa longueur ainsi que les pratiques admises sur le circuit. Sur le parcours il est possible de trouver ce type de panneaux afin d'indiquer les différentes directions, jonctions ou liaisons.

Les bornes de balisage : le jalonnement est constitué de bornes en bois surmontées d'un capuchon de couleur jaune pour les boucles et verte pour les itinéraires de liaison.



Itinéraires de liaison



Boucles de petites randonnées



Au confluent de la Douch et de la Vézère, cette jolie petite ville est disposée en amphithéâtre sur le penchant d'une riche colline.

Aujourd'hui Le Bugue est tourné vers l'une des activités économiques essentielles du Périgord : le tourisme. Vous y découvrirez de prestigieux sites tels que : le village du Bournat, l'Aquarium du Périgord Noir, la Grotte de Bara - Bahau, le musée de la Paléontologie et la Maison de la Vie Sauvage.....

En 964, une abbaye bénédictine y fut fondée sous le nom de Saint Marcel et Saint Salvador pour disparaître au 19ème siècle.

C'est à partir de 1860 que le Bugue prend son apparence actuelle, construction du pont, de la nouvelle église Saint Sulpice, passage du chemin de fer...

L'une des dates les plus importantes de l'histoire du Bugue reste celle de novembre 1319 quand le Roi de France, Philippe Le Long, ordonna par acte scellé que le marché soit tenu perpétuellement le mardi, acte toujours en vigueur à ce jour...

Merci de signaler tout problème particulier rencontré sur votre parcours :

Office du Tourisme Terre de Cro-Magnon Tél. 05.53.07.20.48 ou 05.53.06.97.05

Points d'accueil : Les Eyzies – Le Bugue – Rouffignac

**Document réalisé par la Communauté de Communes
Terre de Cro-Magnon**

